

*Direction du personnel
et des services*

Décision du 2 mars 2000 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQUP0010034S*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu l'arrêté du 31 décembre 1993 modifié, portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du logement,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommée en qualité de représentant titulaire de l'administration au titre des services déconcentrés :
Mme Lebeau (Martine), directeur départemental de l'équipement de l'Ardèche, en remplacement de M. Touzery (Lucien).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par
délégation :
*Le directeur du personnel
et des services,*
P. Chantereau